

# Słapek, Dariusz

---

## L'amphithéâtre dans la ville romaine : "le nombril du monde" ou la périphérie?

---

Res Historica 29, 159-178

---

2010

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie przez **Muzeum Historii Polski** w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego. Artykuł jest umieszczony w kolekcji cyfrowej **bazhum.muzhp.pl**, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.

**Dariusz Słapek**

Lublin

## L'AMPHITHÉÂTRE DANS LA VILLE ROMAINE: „LE NOMBRIL DU MONDE” OU LA PÉRIPHÉRIE?\*

Depuis longtemps on ne considère plus l'amphithéâtre comme symbole de l'aberration des Romains sanguinaires. Ses fonctions marginalisées, il soulevait l'admiration comme édifice gigantesque. Actuellement, il paraît que ces proportions ont été renversées: ce sont les fonctions, et non pas la forme, qui constituent le point d'intérêt primordial<sup>1</sup>. On a déferé aux combats de gladiateurs et, en même temps, à l'amphithéâtre, plusieurs valeurs et missions symboliques qui surpassent celle d'une simple soupape de sûreté. L'amphithéâtre d'époque du Principat a été qualifié de «parlement du peuple romain»<sup>2</sup>, essence du Romanitas, porteur de valeurs typiquement romains<sup>3</sup>, manifestation rituelle du pouvoir<sup>4</sup>. On lui a attribué le rôle

---

\* A Polish version of the article was published in *Miasto w starożytności*, red. L. Mrozewicz, K. Balbuza, Poznań 2004, 397–420.

<sup>1</sup> A. Futrell, *Blood in the Arena. The Spectacle of Roman Power*, Austin 1997, 4, 10–11.

<sup>2</sup> Futrell, *op. cit.*, 29sq; T. Wiedemann, *Emperors and Gladiators*, London 1992, 165sq; K. Hopkins, *Death and Renewal. Sociological Studies in Roman History*, Cambridge 1983, vol. II, 15sq; F. Millar, *The Emperor in the Roman World*, London 1977, 368sq; P. Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris 1976, 705; M. Clavel-Lévêque, *L'empire en jeux. Espace symbolique et pratique sociale dans le monde romain*, Paris 1984, 74sq; R. MacMullen, *Enemies of the Roman Order. Treason, Unrest, and Alienation in the Roman Empire*, Cambridge 1966, 172; K. Weber, *Panem et circenses. La politica dei divertimenti di massa nell'antica Roma*, Milano 1986, 223sq; Z. Yavetz, *Plebs and Princes*, Oxford 1988, 20sq.

<sup>3</sup> Wiedemann, *op. cit.*, 34sq, 39sq, 104sq, 119; Idem, *Das Ende der römischen Gladiatorenspiele*, „Nikephoros”, 8, 1995, 145sq; D. Kyle, *Spectacles of the Death in Ancient Rome*, London–New York 1998, 49sq, 80–85; G. Ville, *La gladiature en Occident des origines à la mort de Domitien*, Rome 1981, 268sq; R. Auguet, *Cruelty and Civilization: The Roman Games*, London 1972, 176sq; L. Robert, *Les gladiateurs dans l'orient grec*, Paris 1940, 302sq; E. Gunderson, *The Ideology of the Arena*, CA, 15, 1996, 138sq.

<sup>4</sup> D. S. Potter, *Entertainers in the Roman Empire*, [dans] *Life, Death, and Entertainment in the Roman Empire*, éd. D. S. Potter, D. J. Mattingly, Ann Arbor 1998, 324sq; Wiedemann, *Emperors*, 165, 176; Hopkins, *op. cit.*, 17, 19; Millar, *op. cit.*, 371sq; Gunderson, *op. cit.*, 126sq; Yavetz, *op. cit.*, 22; D. S. Potter, *Performance, Power, and Justice in the High Empire*, [dans] *The Roman Theater and Society*, éd. W. J. Slater, Ann Arbor 1996, 129sq.

d'une spectaculaire carte de l'impérialisme romain<sup>5</sup>, celui d'un acte d'expiation et de catharsis<sup>6</sup>. On en a profité comme si c'était un creuset plein d'angoisses, craintes et fascinations<sup>7</sup> des Romains. On le considérait un forum dans lequel les clivages sociaux s'effaçaient ou se faisaient voir<sup>8</sup>. L'amphithéâtre fut personnifié, devint une force motrice, un moyen de persuasion, l'institution centrale dans un paysage culturel de Rome<sup>9</sup>. Le caractère central de l'arène pouvait résulter ou au moins être confirmé par le fait que les combats de gladiateurs avaient lieu exactement au coeur de Rome, au Forum Romanum. C'était ainsi pendant à peu près 200 ans, après, les muneras furent poussés hors du *pomerium*<sup>10</sup>. Ils s'installèrent pour un bref temps au Campus Martius pour, on pourrait penser que ce fut un peu par hasard, rentrer dans un lieu plus majestueux, où fut érigé le Colisée. Il semblait que les amphithéâtres des villes d'Italie et des provinces romaines occupent un endroit aussi central et prestigieux conforme aux fonctions attribuées aux jeux et à l'image de Rome. Cela ne se fut pourtant pas produit. L'importance centrale du point de vue idéologique et culturel n'allait pas de pair avec la localisation physique et topographique de l'arène. Les amphithéâtres romains occupaient des endroits

<sup>5</sup> G. Jennison, *Animals for Show and Pleasure in Ancient Rome*, Manchester 1937, 1sq; Futrell, *op. cit.*, 10, 26; R. C. Beacham, *Spectacle Entertainments of Early Imperial Rome*, New Haven–London 1999, 12sq; J. Maurin, *Les barbares aux arènes*, „Ktéma”, 9, 1984, 102sq.

<sup>6</sup> Sur les punitions infligées aux criminels durant les jeux: C. Vismara, *Gli spettacoli nell'antica Roma*, Bologna 1996, 115sq; Eadem, *Il supplizio come spettacolo*, Roma 1990, passim; D. S. Potter, *Martyrdom as a Spectacle*, [dans] *Theater and Society in the Classical World*, éd. R. Scodel, Ann Arbor 1993, 53sq; Wiedemann, *Emperors*, 67; Kyle, *op. cit.*, 35–76; K. M. Coleman, *Fatal Charades: Roman Executions Staged as Mythological Enactments*, JRS, 80, 1990, 44sq.

<sup>7</sup> C. Barton, *The Sorrows of the Ancient Romans. The Gladiator and the Monster*, Princeton 1993; P. Plass, *The Game of Death in Ancient Rome. Arena Sport and Political Suicide*, Madison 1995; Sh. Brown, *Death as a Decoration: Scenes from the Arena on Roman Domestic Mosaics*, [dans] *Pornography and Representation in Greece and Rome*, éd. A. Richlin, Oxford 1992, 180sq, cf. D. Kyle, *Rethinking the Roman Arena: Gladiators, Sorrows, and the Games*, AHB, 11, 1997, 94sq.

<sup>8</sup> J. C. Edmondson, *Dynamic Arenas. Gladiatorial Presentations in the City of Rome and the Construction of Roman Society during the Early Empire*, [dans] *Roman Theater and Society*, éd. W. J. Slater, Ann Arbor 1996, 69sq; E. Rawson, *Discrimina ordinum. The lex Iulia theatralis*, PBR, 55, 1987, 86sq; J.-C. Golvin, *L'amphithéâtre romain. Essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions*, vol. I, Paris 1988, 346sq.

<sup>9</sup> Gunderson, *op. cit.*, 149; Kyle, *Rethinking*, 97; Futrell, *op. cit.*, 11sq, 211; Wiedemann, *Emperors*, 1; Beacham, *op. cit.*, 16; Golvin, *op. cit.*, 418; Edmondson, *op. cit.*, 71.

<sup>10</sup> F. Coarelli, *Gli anfiteatri a Roma prima del Colosseo*, [dans] *Sangue e arena*, éd. A. La Regina, Milano 2001, 43sq; J.-C. Golvin, *Origine, fonction et forme de l'amphithéâtre romain*, [dans] *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, éd. C. Domergue, C. Landes, J.-M. Paillet, Lattes 1990, 15–21; Golvin, *L'amphithéâtre*, 18sq; 56sq, 301sq; K. Welch, *The Roman Arena in Late Republican Italy. A New Interpretation*, JRA, 7, 1994, 69–78; Ville, *op. cit.*, 44sq, 380sq; Futrell, *op. cit.*, 35sq; A. Scobie, *Spectator Security and Comfort at Gladiatorial Games*, „Nikephoros”, 1, 1988, 196–198; H. Dodge, *Amusing the Masses: Buildings for Entertainment and Leisure in the Roman World*, [dans] *Life, Death and Entertainment in the Roman Empire*, éd. D. S. Potter, D. J. Mattingly, Ann Arbor 1998, 205sq.

périphériques par rapport aux forums. Ils furent mis en dehors de la zone centrale des villes et, pour ainsi dire, marginalisés: contrairement aux opinions citées, les amphithéâtres n'étaient pas pris très au sérieux. En cherchant à argumenter la thèse<sup>11</sup> sur l'édification des amphithéâtres en dehors des murailles, aux limites des villes ou loin de leurs centres, on peut se référer aux cas concrets, ou bien, aux observations à caractère général, formulées il y a longtemps. La première manière exigerait la citation d'une longue série d'études spécialisées du domaine de l'archéologie concernant les amphithéâtres particuliers<sup>12</sup>, l'autre suggérerait des généralisations<sup>13</sup>.

Néanmoins, dans l'historiographie, on a déjà fait différentes tentatives, plus ou moins approfondies, d'expliquer ce phénomène, assez étrange si l'on prend en considération l'importance suggérée presque primaire, symbolique et pratique sous plusieurs aspects, des combats de gladiateurs dans le monde romain<sup>14</sup>. En suivant

<sup>11</sup> Cette thèse ne concerne que les villes, et non pas, la localisation des amphithéâtres sur le littoral, dans les vallées des fleuves, sur les chemins commerciaux etc. comme croyait Futrell, *op. cit.* Il paraît que l'opinion citée se réfère à tout genre d'amphithéâtres, même les édifices très particuliers, dits rustiques, construits en Gaule et les amphithéâtres militaires cf. Futrell, *op. cit.*, 98–102, 150–152; Wiedemann, *Emperors*, 46sq. Plus d'informations sur les amphithéâtres militaires voir p. ex. P. Le Roux, *L'amphithéâtre et le soldat sous l'Empire Romain*, [dans] *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, éd. C. Domergue, C. Landes, J.-M. Pailler, Lattes 1990, 203–215; Ch. Wallner, *Soldatenkaiser und Sport*, Frankfurt–Berlin 1997, passim; Y. Le Bohec, *The Imperial Roman Army*, Botsford 1994, 234sq. Il en est autrement avec les théâtres et les stades dans l'Orient grec adoptés aux munera. Voir p. ex. K. Welch, *Greek Stadia and Roman Spectacles*, JRA, 11, 1998, 131sq; Robert, *op. cit.*, 35sq.

<sup>12</sup> P. ex. C. Domergue, M. Fincker, J.-M. Pailler, *L'amphithéâtre de Purpan. Esquisse d'étude architecturale et problèmes de chronologie*, [dans] *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, éd. C. Domergue, C. Landes, J.-M. Pailler, Lattes 1990, 63sq; F. W. Hasluck, *Cyzicus, Being Some Account of the History and Antiquities of that City, and of the District Adjacent to it: with the Towns of Apollonia ad Rhyndoveum, Miletupolis, Hadrianutherae, Priapus, Zeleia, etc.*, Cambridge 1910, 15, sur l'amphithéâtre local J. Kolendo, *Deux amphithéâtres dans une seule ville: le cas d'Aquincum et de Carnuntum*, „Archeologia”, 30, 1979, 41sq; Futrell, *op. cit.*, 57, 65, 72, 84sq, 88. Les sources littéraires ne sont pas, dans ce cas-là, très utiles, cf. Tac., *Hist.* II 21: *In eo certamine pulcherrimum amphitheatri opus, situm extra muros, conflagravit (...)*.

<sup>13</sup> Cf. p. ex. P. Lavedan, J. Huguency, *Histoire de l'urbanisme: antiquité*, Paris 1966, 349sq. Il y en a, bien sûr, des exceptions à cette règle, Kolendo, *Deux amphithéâtres*, 42, donne l'exemple de Dividorum (actuelle Metz). Il faut pourtant accepter l'opinion partagée, entre autres, par C. R. Whittaker, *Do Theories of Ancient City Matter?*, [dans] *Urban Society in Roman Italy*, éd. T. J. Cornell, K. Lomas, London 1995, 9sq, selon laquelle dans les recherches sur les villes antiques il convient d'utiliser certains modèles. Une perspective trop moderne sur la localisation conduit à la perte du contexte de l'amphithéâtre propre à l'Antiquité, Z. Gočeva, *Gladiatorenkämpfe in Thrakien*, „Klio”, 63, 2, 1981, 494; Auguet, *op. cit.*, 205sq.

<sup>14</sup> E. Frézouls, *Les monuments des spectacles dans la ville: théâtre et amphithéâtre*, [dans] *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, éd. C. Domergue, C. Landes, J.-M. Pailler, Lattes 1990, 77–92; Futrell, *op. cit.*, 92; Wiedemann, *Emperors*, 46sq; D. L. Bomgardner, *Amphitheatres on the Fringe*, AJA, 4, 1991, 282; Ville, *op. cit.*, 464, cf. aussi réflexions de J. Kolendo, *Cyrki w Afryce rzymskiej*, „Archeologia”, 25, 1974, 49 partiellement utiles dans le cas de l'amphithéâtre.

les observations intéressantes de A. Wallace-Hadrill à propos de l'influence des valeurs morales et éthiques sur l'organisation de l'espace urbain à Pompéi on peut attribuer un certain ordre aux hypothèses mentionnées ci-dessus<sup>15</sup>.

G. Ville a constaté que l'on construisait l'amphithéâtre à l'écart du centre strict de la ville parce qu'on l'associait par sa destination et sa fonction au cimetière et on le considérait, en formule lapidaire forgée par lui-même, comme «un foyer d'infection»<sup>16</sup>. En effet, les lieux d'enterrement se trouvaient hors des murs en constituant à la sortie des villes les dits chemins des tombes<sup>17</sup>. Par contre, les habitants pauvres des villes étaient enterrés dans les tombes collectives situées aussi *extra muros*<sup>18</sup>. Cela pouvait concerner d'une façon particulière les gladiateurs. Dans l'inscription de l'époque républicaine de Sarsina il apparut une restriction que les cadavres des gladiateurs *auctorati*, de même que ceux des autres représentants des professions infamantes ne pouvaient être déposés au cimetière fondé par l'un des citoyens<sup>19</sup>. Les associations de Ville ne semblent pas être fondées seulement sur la ressemblance des fonctions du cimetière et celles de l'amphithéâtre. Dans les environs de l'amphithéâtre nîmois on a découvert plus de dizaine de stèles funéraire des gladiateurs. Ces quatorze vestiges des tombes font partie des plus imposants, mais, ce qui est le plus important, elles ne sont pas uniques dans le monde romain<sup>20</sup>. Selon V. M. Hope, la découverte faite encore à la fin du XIX<sup>ème</sup>

<sup>15</sup> A. Wallace-Hadrill, *Public Honour and Private Shame: the Urban Texture of Pompei*, [dans] *Urban Society in Roman Italy*, éd. T. J. Cornell, K. Lomas, London 1995, 39–62. L'auteur esquisse une carte de la ville, en essayant de la coordonner avec ce que l'on peut appeler «géographie morale de Sénèque». C'est ainsi que presque tout lieu qui servait à assouvir les besoins inférieurs, physiologiques de l'homme (p. ex. nourriture, sexe) ont été exclus de l'espace symétrique du forum, éloignés des temples, des terrains publics au sens strict du terme, des chemins des processions religieuses etc. Comme conséquence de ce spectre idéologique il surgit des séparations spatiales, des isollements de certaines sphères et zones selon le critère du bien et du mal.

<sup>16</sup> Ville, *op. cit.*, 462–464. De même, M. Clavel-Lévêque, P. Lévêque, *Villes et structures urbaines dans l'Occident romain*, Paris 1971, 110.

<sup>17</sup> P. ex. P. Zanker, *Pompeii. Public and Private Life*, London 1998, 73–76; N. Purcell, *Tomb and Suburb*, [dans] *Römische Graberstrassen. Selbstdarstellung, Status, Standard*, éd. H. von Hesberg, P. Zanker, München 1987, 169sq; S. Walker, *Memorials to the Roman Dead*, London 1985, 13sq; M. C. Toynbee, *Death and Burials in the Roman World*, London 1971, 73sq; J. Patterson, *Patronage, Collegia and Burial in Imperial Rome*, [dans] *Death in Towns: Urban Responses to the Dying and the Dead 100–1600*, éd. S. Basset, Leicester 1992, 16sq; A. Maiuri, *Pompeii*, Novara 1929, 105sq.

<sup>18</sup> A. Scobie, *Slums, Sanitation and Mortality in the Roman World*, „Klio”, 68, 2, 1986, 419; Veyne, *op. cit.*, 291; D. S. Potter, *Odour and Power in the Roman Empire*, [dans] *Constructions of the Classical Body*, éd. J. I. Porter, Ann Arbor 1999, 169sq; Patterson, *op. cit.*, 16sq.

<sup>19</sup> CIL XI 6528. cf. G. Lafaye, *Gladiator*, [dans] DAGR II 2 (1963), 1574. Rejetés et marginalisés de leur vivant, ils furent isolés après la mort. Voir V. M. Hope, *Negotiating Identity and Status. The Gladiators of Roman Nîmes*, [dans] *Cultural Identity in the Roman Empire*, éd. R. Laurence, Y. Berry, London 1998, 188sq.

<sup>20</sup> Hope, *op. cit.*, 182–183, trouve que le choix du lieu était conscient en respectant le sentiment de solidarité du groupe qui, peut-être, constituait un collège funéraire des gladiateurs. Selon

siècle peut suggérer que la localisation des tombes des gladiateurs facilitait aussi le transport de leurs cadavres «polluted by death, penalised by the law and stigmatised by society» en dehors de la ville<sup>21</sup>. La thèse sur le voisinage des amphithéâtres et des lieux d'enterrement situés près des murailles serait justifiée par le statut social des gladiateurs dans la société romaine ainsi que par le caractère même des combats de gladiateurs. Cependant, le fait que cette suggestion est fondée sur, malgré tout, peu nombreuses preuves archéologiques fait douter sur l'universalité de l'usage de cette règle.

Th. Wiedemann a répété l'argumentation qui avait pour référent la façon typiquement romaine de percevoir les combats de gladiateurs de l'époque du Haut – Principat<sup>22</sup>. Pour la bien comprendre, il faudrait prendre en considération les opinions de cet historien sur l'origine des muneras et sur les transformations importantes des jeux à l'époque mentionnée ci-dessus. Les jeux reçurent plusieurs significations symboliques et pratiques par l'union des combats de gladiateurs et les *venationes* pendant lesquelles on livrait les personnes *ad bestias*. Le matin et à midi, c'était dans l'amphithéâtre que l'on tuait des fauves, des criminels et des prisonniers de guerre. Ces éléments et forces potentiellement dangereux étaient réellement détruits, aux yeux du peuple qui, de cette façon tellement spectaculaire, se laissait convaincre de ce que sa vie, sa sécurité, la hiérarchie axiologique du

---

Hope, il est peu probable que ce choix soit fait par le patron des gladiateurs. Sur les découvertes comparables en ex-Yougoslavie, N. Cambi, *Salona und seine Nekropolen*, [dans] *Römische Grabstrassen. Selbstdarstellung, Status, Standard*, éd. H. von Hesberg, P. Zanker, München 1987, 251sq. Sur les stèles des gladiateurs trouvées à proximité des stades grecs, Welch, *Greek Stadia*, 128sq.

<sup>21</sup> Hope, *op. cit.*, 184. En général, les suggestions de D. Kyle, *Spectacles*, suivait la même direction. Toute sa monographie a été inspirée, constate-t-il (IX), par une question apparemment banale sur le destin des cadavres des gladiateurs, bestiari, condamnés *ad bestias* et celui des corps des animaux tués. Kyle ne cherchait pourtant pas de réponse simple en se référant à la distance diminuée entre l'amphithéâtre et le lieu d'enterrement. Si bien que le Forum Boarium et le Forum Romanum n'étaient pas loin du Tibre, selon lui, ce n'était pas la distance qui avait une importance essentielle. Le fleuve possédait le don de catharsis, comme s'il était un ruisseau mitique qui nettoyait l'écurie d'Augias (214sq). Le rituel de catharsis apaisait les forces potentiellement ennemies à Rome (194–213). La confirmation de l'ordre social symbolisé par le rituel sanguinaire se manifestait par le traitement des cadavres des victimes en fonction de leurs bons ou mauvais actes. Les corps des gladiateurs, des prisonniers de guerre, des esclaves étrangers – potentiels ennemis de Rome méritaient des procédés cruels, contraires à la norme (265–271). L'acceptation de la conception de Kyle, par ailleurs, juste (cf. J. Le Gall, *Recherches sur le culte du Tibre*, Paris 1952, 88–92) ne peut pas faire croire que les amphithéâtres n'étaient localisés qu'à la proximité des fleuves et des rivières. À la rigueur, les opinions de Kyle ne pourrait servir qu'à expliquer le phénomène de la proximité des spectacles de mort primitifs par rapport au Tibre à Rome, plutôt à l'époque de la République. Il paraît aussi que la proximité du fleuve n'avait aucune autre valeur, même religieuse, sinon de l'importance pragmatique dans le contexte de l'organisation des naumachies à Rome, cf. K. Welch, *Roman Amphitheaters Revived*, JRA, 4, 1991, 227–229; Dodge, *op. cit.*, 232sq.

<sup>22</sup> Elle aussi, elle se réfère surtout à une certaine perception spatiale de la moralité romaine selon Wallace-Hadrill. Voir la note 15.

monde civilisé dépendait d'une résistance continue ainsi que de la lutte contre une nature sauvage et barbare. La férocité symboliquement représentée pendant les venationes et les crimes par les exécutions étaient ainsi rejetés par la société, rendus aux forces de la nature. Les combats de gladiateurs devaient à son tour, en opposition aux *venationes* et exécutions d'avant-midi, montrer le triomphe de la vie sur la mort. Le gladiateur vainqueur échappait à la mort. Anéanti du point de vue social retournait au monde des vivants<sup>23</sup>. L'arène devenait ainsi lieu de confrontation de la civilisation et des forces de nature, celle de la justice sociale et des infractions à l'ordre, ligne de front et zone frontalière. Wiedemann ne prend pas donc au sérieux plusieurs facteurs de nature dite technique qui pouvaient déterminer la localisation des amphithéâtres aux périphéries ou en dehors des villes. Selon lui, la vérité n'est que dans la nature symbolique des jeux. Ne faut-il pas lier fortement la civilisation dans le contexte romain à l'urbanisation – ce qui est urbain est son porteur et son symbole. Les jeux dans les amphithéâtres, de provenance étrangère, comme un genre de rituel de passage suivant leur nature étaient situés juste aux limites de la ville, où se touchaient la civilisation et la sauvagerie, la loi et la barbarie, l'ordre et l'anarchie<sup>24</sup>. La conception de Wiedemann, mise à part quelques points faibles<sup>25</sup>, a pourtant un caractère, pour ainsi dire, universel, de même que l'opinion de Ville présentée ci-dessus. En se servant d'elle explique,

<sup>23</sup> Wiedemann, *Emperors*, 90–94.

<sup>24</sup> *Ibidem*, 30sq, 46sq, 56, 145. L'organisation des combats de gladiateurs à Rome à partir de l'époque d'Auguste en décembre, à la fin d'année est encore une raison pour Wiedemann de les interpréter comme rituel de passage. De cette manière, ils seraient aussi, mise à part l'idée du gladiateur ressuscitant, un symbole de la régénération printanière.

<sup>25</sup> Les hypothèses nouvelles ou seulement modifiées sur la genèse des combats de gladiateurs apparaissent de plus en plus souvent. La thèse dominante sur l'origine campanais des munus, élaborée par Ville, *op. cit.*, 9–19, est mise en question, cf. Futrell, *op. cit.*, 11–14. Futrell, *op. cit.*, 14–19, indique nettement l'importance des sources sur l'origine étrusque des combats de gladiateurs, par contre dans la conclusion de sa monographie il se réfère au mythe de Romulus et Remus dont le duel constituait «foundation sacrifice», fait pendant le rituel de la fondation de Rome (23, 51, 169sq, 182sq, 205sq). Welch, *The Roman Arena*, 59–80 suggère lui aussi que les munera purent naître à Rome. Il est possible que l'acceptation des nouvelles conceptions prive l'opinion de Wiedemann du fondement de la théorie de „liminality”, cf. A. Van Gennep, *Rites of Passage*, Chicago 1960. D'ailleurs, si l'on soumettait cette théorie à une analyse pour peu détaillée qu'elle soit, on pourrait se douter des conséquences qu'elle entraînerait sur le fonctionnement de maintes institutions dont la provenance étrangère a été prouvée. Même si les combats de gladiateurs avaient un caractère sacré, voir M. Le Glay, *Les amphithéâtres: loci religiosi?*, [dans] *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, éd. C. Domergue, C. Landes, J.-M. Paillet, Lattes 1990, 217sq; Welch, *The Roman Arena*, 59sq; A. Piganiol, *Recherches sur les jeux romaines. Notes d'archéologie et d'histoire religieuse*, Strasbourg 1923, 64sq, ils étaient liés aux cultes strictement romains – Mars, Minerve. Il serait difficile d'admettre que la localisation de l'amphithéâtre puisse consister à rejeter extra portam, comme c'était le cas de Vénus d'Erice, cf. R. Schilling, *La religion romaine de Vénus*, Paris 1954, 260–262.

sans recourir à l'analyse des cas particuliers, tous les cas de la construction de l'amphithéâtre aux périphéries ou en dehors des villes.

Cette attitude n'est pas partagée par la plupart des chercheurs (les archéologues surtout) qui voient les raisons de la localisation particulière des amphithéâtres dans la coïncidence de plusieurs facteurs: ceux à caractère local ainsi que ceux à dimension plus universelle. Une brève revue de diverses opinions sensibilisera sur la complexité de ce problème et la richesse des arguments. Cela aidera à connaître les facteurs qui pouvait influencer sur les décisions des initiateurs de la construction, des investisseurs et des exécuteurs des amphithéâtres<sup>26</sup>.

Les manifestations bruyantes de toutes les émotions accompagnant les jeux: cris, piaulements, applaudissements, sifflements, trépignements devenaient peut-être une incommodité inscrite cependant dans le fonctionnement de l'amphithéâtre. Les sources écrites transmettent les descriptions d'une vaste gamme de tels comportements et constituent la preuve d'une part de la surexcitation du public et de l'autre part des réactions négatives des gens qui restaient hors des gradins de l'amphithéâtre. Il ne semble pourtant pas que les bruits venant des *cavea* aient influence sur la localisation de l'amphithéâtre<sup>27</sup>.

Ce sont les observations sur l'aspect technique de l'entreprise si difficile comme la construction de l'amphithéâtre qu'on peut rencontrer dans les études archéologiques. Cela résultait des problèmes de nature purement technologique et maintes fois procurait des ennuis plus difficiles à résoudre que l'édification du théâtre. Bien sûr, l'échelle du problème dépendait du type d'investissement entre-

<sup>26</sup> Les coups de foudre n'indiquaient sûrement pas la localisation des amphithéâtres, c'étaient des décisions rationnelles et pondérées. Les règlements concernant la construction des amphithéâtres exigeaient l'acceptation de la part des autorités centrales, même dans le cadre d'*euergesia* des notables locaux. L'amphithéâtre était une construction exceptionnelle du point de vue juridique – était un édifice en même temps public et privé. cf. Futrell, *op. cit.*, 123–125, 275 n.12. Après la tragédie à Fidene trouver le terrain à la stabilité nécessaire et la dureté confirmée de la structure du sol devint la seule norme importante dans le contexte de la localisation de l'amphithéâtre. cf. G. B. Giglioli, *Lavori pubblici e occupazione nell'antichità classica*, Bologna 1974, 157. Ces décisions limitèrent fortement le développement de l'esprit d'entreprise dans le domaine de la construction des amphithéâtres pour les buts lucratifs, J.-J. Aubert, *Business Managers in Ancient Rome. A Social and Economic Study of Institores, 200 B.C. – A.D. 250*, Leiden–New York–Köln 1994, 360sq.

<sup>27</sup> Le vacarme accompagnait aussi les spectacles au théâtre situé d'habitude plus au centre de la ville. Plus d'informations sur les réactions spontanées du public p. ex. C. Rouché, *Acclamations in Later Empire. New Evidence from Aphrodisias*, JRS, 74, 1984, 181–188; E. Tengström, *Theater und Politik im kaiserlichen Rom*, „Eranos”, 75, 1977, 43sq; MacMullen, *op. cit.*, 172sq, 340; P. J. J. Vanderbroeck, *Popular Leadership and Collective Behaviour in the Late Roman Republic, ca. 80–50 B.C.*, Amsterdam 1987, 143, 195sq. Les jeux dans l'amphithéâtre n'avaient pas lieu tous les jours, probablement à ce temps-là les villes se vidaient et seulement peu de gens pouvaient souffrir à cause des bruits encombrants. Potter, *Odour and Power*, 169 a fait les observations intéressantes sur la puanteur qui accompagnait les exécutions dans l'amphithéâtre.



pris<sup>28</sup>, encore que, abstraction faite de son genre, la construction exige toujours des terrains assez étendus, difficiles à trouver dans l'aménagement compact de la ville. Ceci est important non seulement au moment de la construction, mais aussi pendant l'exploitation de l'édifice<sup>29</sup>.

E. Frézouls, en analysant les motifs de la localisation des amphithéâtres, a accentué les prémisses résultant de la topographie locale. Il a indiqué les exemples où les constructeurs avaient profité de la configuration naturelle du terrain ce qui aidait à perfectionner et accélérer la construction, à rendre les bâtiments plus stables et sûrs ainsi qu'à réduire les coûts de l'investissement. Les amphithéâtres, si c'était possible, on les appuyait donc sur les versants de petites collines, on les situait dans des défilés naturels, des abaissements du terrain, on les créait et creusait dans des rochers en exploitant parfois dans ce but les carrières qui se trouvaient hors de la ville<sup>30</sup>.

La technologie de la construction des amphithéâtres et le poids de la même construction faisaient tenir compte des conditions de nature géologique<sup>31</sup>. La nécessité d'examiner à cet égard le sol destiné à la localisation de l'amphithéâtre apparut probablement comme une circonstance supplémentaire et importante particulièrement après l'effondrement de l'amphithéâtre à Fidene en 27. On peut

<sup>28</sup> Golvin, *L'amphithéâtre*, 152sq. a fait la division des amphithéâtres en «structure pleine» et «structure creuse», celles dernières appuyées sur les remparts de terre, et par cela plus faciles à construire, plus simples et fondées, ce qui est assez important, plus tôt. Voir Dodge, *op. cit.*, 227sq; Bomgardner, *op. cit.*, 283.

<sup>29</sup> Autour de l'amphithéâtre, s'il était privé d'infrastructure souterraine, devenaient apparaître en plus les espaces pour gladiateurs, prisonniers et animaux et de même parfois écoles de gladiateurs. À l'intérieur de la construction il y avait un système de sûreté qui séparait l'arène du public. Voir ex. Dodge, *op. cit.*, 222; F. Coarelli, *Ludus gladiatorius*, [dans] *Sangue e arena*, éd. A. La Regina, Milano 2001, 147sq. M. Fulford, *The Silchester Amphitheatre. Excavations of 1979–1985*, London 1989, 191sq. fait une juste remarque que pour comprendre la localisation de l'amphithéâtre il faut l'examiner aussi dans son entourage direct (bâtiments voisins, éventaires, magasins et le reste). Voir: F. Coarelli, *Guida archeologica di Pompei*, Roma 1976, 248sq; E. Magaldi, *Il commercio ambulante a Pompei*, Napoli 1929, *passim*. Pour des prostituées attirées par la foule les alentours de l'amphithéâtre constituaient pourtant un terrain avantageux de chasse aux clients: D. Słapek, *Miejsca uprawiania prostytucji w prawie i obyczajach przedchrześcijańskiego Rzymu*, [dans] *Crimina et mores. Prawo karne i obyczaje w starożytnym Rzymie*, éd. M. Kuryłowicz, Lublin 2001, 169sq.

<sup>30</sup> Frézouls, *op. cit.*, 77sq; Dodge, *op. cit.*, 228sq; Golvin, *L'amphithéâtre*, 40sq, 124–6, 83sq, 97, 208; C. Thierry, *Amphitheatrum*, [dans] DAGR I (1962), 242sq; F. de Visscher, *L'amphithéâtre d'Alba Fucens et son fondateur Q. Naevius Macro, préfet du prétoire de Tibère*, „Atti della Accademia Nazionale dei Lincei”, 12, 1–2, 1957, 40sq; Futrell, *op. cit.*, 15sq. L'amphithéâtre de Pompéi fut appuyé sur le mur entourant la ville, Zanker, *op. cit.*, 68–69.

<sup>31</sup> Par exemple, en édifiant l'amphithéâtre à Silchester on construisit la partie occidentale des emplacements pour le public grâce à la terre obtenue pendant le creusement de la future arène à environ 2m de profondeur. Cela prouve l'importance du problème. Plus d'informations: Fulford, *op. cit.*, 147sq; Bomgardner, *op. cit.*, 282sq, 288.

donc croire qu'on recherchait les terrains naturellement secs ou bien ceux qui en cas de besoin pouvaient être facilement drainés et améliorés<sup>32</sup>.

Quelquefois, dans les publications on peut lire les opinions suggérant que les constructions publiques liées aux jeux, même les cirques, prenaient de l'importance fondamentale dans le système défensif des villes, à condition d'être seulement bien encadrées dans les murs des villes. Dans ce cas cependant il est très difficile de généraliser ou de créer une théorie générale<sup>33</sup>.

Les valeurs défensives de l'amphithéâtre s'associent à une autre suggestion fréquemment répétée dans les publications. On avance donc la thèse selon laquelle la localisation périphérique ou voire extra muros était motivée par les questions de sécurité à l'intérieur des villes: il est notoire que les spectacles étaient pleins de prisonniers de guerre, criminels réduits au désespoir, animaux sauvages et dangereux<sup>34</sup>. Cette argumentation est pourtant peu convaincante, puisqu'il paraît que l'on attachait la plus grande importance à la sécurité dans l'amphithéâtre ou un autre édifice dans lequel on avait l'intention d'organiser des combats de gladiateurs ou des *venationes*. À l'intérieur, on construisait tout un système de balustrades, appuis, filets protecteurs, ainsi que, très fréquemment, au sous-sol, des compartiments pour «les protagonistes» des spectacles. Si seulement ce système

<sup>32</sup> Quant à la catastrophe à Fidene, Futrell, *op. cit.*, 123sq. Scobie, *Spectator Security*, 228, croit que les réglementations juridiques, même à caractère technique, qui apparaissent après cet événement tragique, Tac., *Ann.* IV 63 *neve amphitetrum inponeretur nisi solo firmitatis spectatae*, étaient respectées. En tout cas, les sources taisent d'autres incidents pareils. Fulford, *op. cit.*, 147sqq, en se servant de l'analyse du pollen a démontré que l'amphithéâtre à Silchester a été construit sur un pré, un pâturage sous la ville.

<sup>33</sup> Frézouls, *op. cit.*, 77sqq, se sert de l'exemple de l'amphithéâtre à Aosta dans l'Italie septentrionale. Cependant, déjà à Pompéi l'encadrement de l'amphithéâtre dans le système des murs défensifs de Sulla résultait plutôt des causes techniques et économiques, voir Zanker, *op. cit.*, 68sq; Golvin, *L'amphithéâtre*, 33sq. Pour trancher la question de la crédibilité de l'opinion mentionnée dans bien des cas ce sont des examens détaillés sur le temps et le lieu de la construction qui doivent en décider. En Italie les amphithéâtres étaient construits à l'époque de la plus grande prospérité et de l'impression de sécurité généralisée. Il est difficile d'admettre que leur construction soit motivée par les valeurs défensives. Les sources écrites sur l'aspect militaire de l'exploitation des édifices destinés aux spectacles proviennent plutôt de l'antiquité tardive (p. ex. Procopius, *BV* II 14,18; Salvianus, *De gub. Dei* VI 12,69). Les fouilles archéologiques prouvent aussi qu'environ 30% des amphithéâtres ne furent encadrés dans le système des murailles qu'au Moyen-Âge. P. Pignon, *Approche typologique des modes de reutilisation des amphithéâtres de la fin de l'antiquité au XIXe siècle*, [dans] *Spectacula I. Gladiateurs et amphithéâtres*, éd. C. Domergue, C. Landes, J.-M. Pailler, Lattes 1990, 103–127. Bomgardner, *op. cit.*, 288sq, en se basant sur les recherches de Fulford, affirme que l'amphithéâtre de Silchester n'était pas exploité pour des buts militaires dans l'Antiquité. Les amphithéâtres servaient, peut-être, comme *refugium* pour la population des environs. On ne peut pas oublier que beaucoup d'amphithéâtres, surtout dans la phase initiale, étaient construits en bois, cf. Bomgardner, *op. cit.*

<sup>34</sup> A. Hönle, A. Henze, *Römische Amphitheater und Stadien. Gladiatorenkämpfe und Zirkusspiele*, Zürich 1981, 157; Scobie, *Spectator Security*, 200–3, 236 n.54; Bomgardner, *op. cit.*, 283.

fonctionnait correctement la localisation de l'amphithéâtre dans l'espace urbain perdait d'importance<sup>35</sup>. Les *vivaria* privées constituaient peut-être une menace plus grande, le transport des animaux et bien sûr l'action même de les capturer semblent aussi beaucoup plus dangereux<sup>36</sup>. C'étaient les prétoriens à Rome et, certainement, en suivant cet exemple, les soldats aux amphithéâtres locaux qui veillaient sur les gladiateurs<sup>37</sup>. Les tâches de la garde et des soldats se limitaient, ce qui peut sembler surprenant, à assurer l'ordre parmi le public des théâtres<sup>38</sup>. Il ne faut pas oublier que les rébellions n'éclataient pas aux amphithéâtres, mais aux écoles de gladiateurs<sup>39</sup>. A. Scobie, en concluant ses observations, a constaté un haut niveau de sécurité des spectateurs pendant les 700 ans de *muneras* en Italie et dans les provinces romaines. Selon lui, cela constitue une preuve de ce que l'amphithéâtre remplissait bien ses fonctions et, en même temps, de ce que les Romains possédaient les compétences dans le domaine de l'organisation des spectacles de masse<sup>40</sup>. La gravité du problème résidait dans l'adaptation de la forme à la fonction, le système de sécurité, la mise du public dans les gradins, les passages sûrs, voies de communication accessibles à la circulation du public, c'est-à-dire, à l'intérieur de l'amphithéâtre<sup>41</sup>. Elle ne résidait donc pas dans sa localisation par rapport aux murs ou limites de la ville. Les conflits entre les habitants de Pompéi et ceux de Nuceria n'étaient pas seulement provoqués par les combats de gladiateurs, la localisation de l'amphithéâtre n'y avait aucune influence<sup>42</sup>.

<sup>35</sup> Golvin, *L'amphithéâtre*, 230–2; Dodge, *op. cit.*, 232; J. H. Humphrey, *Roman Circuses. Arenas for Chariot Racing*, Berkeley–Los Angeles 1986, 180; M. Bieber, *The History of the Greek and Roman Theater*, Princeton 1961, 252sq; G. Cozzo, *The Colosseum. The Flavian Amphitheater*, Rome 1971, 60–71; Welch, *Greek Stadia*, 121sq.

<sup>36</sup> Scobie, *Spectator Security*, 202–203. On montrait les animaux en route, pendant le transport en créant seulement des protections provisoires à l'aide des boucliers des venatores. Pour plus d'informations, voir p. ex. Jennison, *op. cit.*, 44, 137–153, 126–136; Robert, *op. cit.*, 314–317; H. J. Loane, *Industry and Commerce of the City of Rome, 50 B.C. – 200 A.D.*, New York 1979, 55sq. Sur la capture des fauves, A. J. Butler, D. Litt, *Sport in Classic Times*, New York 1930, 77sq.

<sup>37</sup> Scobie, *Spectator Security*, 207sq, 220, 212sq; MacMullen, *op. cit.*, 337.

<sup>38</sup> MacMullen, *op. cit.*, 178sq; Yavetz, *op. cit.*, 10sq; Tengström, *op. cit.*, 49; W. Nippel, *Public Order in Ancient Rome*, Cambridge 1995, 94sq; C. R. Whittaker, *The Revolt of Papirius Dionysius A.D. 190*, „Historia”, 13, 1964, 360–364; A. Guttman, *Roman Sports Violence*, [dans] *Sports Violence*, éd. J. H. Goldstein, New York 1982, 14sq.

<sup>39</sup> Wiedemann, *Emperors*, 27, 170; Plass, *op. cit.*, 32; Ville, *op. cit.*, 284, 295sq.

<sup>40</sup> Scobie, *Spectator Security*, 228sq.

<sup>41</sup> Voir p. ex. M. Fincker, *L'amphithéâtre de Nîmes et le problème des circulations dans les édifices de spectacle d'époque romain*, „Histoire et Archéologie”, 55, 1981, 44–50; Edmondson, *op. cit.*, 93 sq; Scobie, *Spectator Security*, 207sq; Welch, *Greek Stadia*, 118sq; Kolendo, *Deux amphithéâtres*, 50; Futrell, *op. cit.*, 137sq; Hönle, Henze, *op. cit.*, 134. La sécurité externe à l'amphithéâtre dépendait plutôt de l'efficacité de la surveillance des biens et de la protection de l'ordre pendant que le public massif assistait aux spectacles, cf. Wiedemann, *Emperors*, 131–3.

<sup>42</sup> Sur les causes des émeutes amphithéâtrales à Pompéi voir surtout W. Moeller, *The Riot of A.D. 59 at Pompeii*, „Historia”, 19, 1970, 84–95.

La perfection des Romains dans l'organisation des spectacles destinés à un public massif est remarquable dans un autre aspect encore. Pendant les jeux organisés à Rome<sup>43</sup>, en Italie et dans les provinces romaines on observait une grande affluence des gens venant des villes qui ne possédaient ni d'amphithéâtre ni d'aucune autre structure adaptée à ces fins. L'association de l'amphithéâtre aux processus d'urbanisation, d'assimilation et de romanisation n'entraînait pas la construction des amphithéâtres dans chaque ville<sup>44</sup>. Selon A. Futrell le réseau d'amphithéâtres était soumis surtout à la fonction de la propagation du culte de l'empereur et c'est pourquoi, ne serait-ce qu'en Gaule, il se développa un amphithéâtre rural<sup>45</sup>. Certainement, cela ne contredit pas le fait qu'il s'y rassemblait des populations urbaines, mais aussi celles qui venaient des environs les plus proches<sup>46</sup>. L'initiation d'un investissement si important comme la construction d'un amphithéâtre était

<sup>43</sup> Si l'on prend en considération le nombre possible des places dans les théâtres et amphithéâtres et celui des habitants de la Rome impériale, ces estimations suggèrent que seulement une petite partie de sa population pouvait assister aux jeux en direct. Les manipulations de la composition du public amphithéâtral (restrictions de l'accès) apparut déjà à l'époque de la république, cf. p. ex. Vanderbroeck, *op. cit.*, 79sq, 195. J. P. V. D. Balsdon, *Panem et circenses*, [dans] *Hommages à M. Renard*, vol. II, Bruxelles 1969, 59 estime que à l'époque d'Auguste, les théâtres de Pompée, Marcellus, Balbus et l'amphithéâtre de Statilius Taurus pouvaient offrir des places à 3% de la population de la ville. Cette situation ne changea même pas visiblement après avoir construit le Colisée, cf. F. Coarelli, *Guida archeologica di Roma*, Roma 1974, 189sq.

<sup>44</sup> Ne serait-ce que pour exemplifier le problème, il faut se référer de nouveau aux relations du nombre des villes à l'époque impériale et celui des amphithéâtres. C'est une méthode fortement risquée sous différents aspects: avant tout elle ne prend pas en considération d'autres édifices (théâtres, stades, cirques) où ne serait-ce que pour illustrer la question, il faudrait se référer encore une fois aux estimations concernant les avaient lieu les munera et les venationes. Le nombre même des amphithéâtres n'est pas encore définitif. Voir p. ex. H. W. Benario, *Amphitheatres of the Roman World*, CJ, 76, 1981, 255–258. Les données plus complètes sont apportées par les listes des amphithéâtres dans chaque province, p. ex. D. L. Bomgardner, *The Story of the Roman Amphitheatre*, London–New York 2000, 157–183, présente la liste des amphithéâtres africains. Golvin, *L'amphithéâtre*, 275–7, donne la liste de 186 amphithéâtres dont l'existence est confirmée et celle de 86 lieux où ils existèrent probablement. Ce chiffre est accepté par Futrell, *op. cit.*, 230, n. 6; Wiedemann, *Emperors*, 22; Humphrey, *op. cit.*, 695–7. D'autres travaux n'apportent rien d'essentiel quant aux constatations de Golvin. Il paraît assez attrayant de juxtaposer ces estimations au nombre des villes de l'empire romain. Pour les estimations de Golvin, le plus grand problème consiste en ce qu'il est très difficile, sous différents aspects, de trouver le diviseur c'est-à-dire le nombre de toutes les villes de l'empire. S'il y avait, selon les estimations prudentes, 2000 villes, voir A. Southall, *The City in Time and Space*, Cambridge 2000, 74, dans ce cas- là il s'agissait d'un amphithéâtre sur 8 villes.

<sup>45</sup> Les publications sur ce problème sont très nombreuses. C'est Futrell, *op. cit.*, qui l'analyse de la façon la plus approfondie, en particulier 5–8, 53sq. Aux pages 215–221 l'auteur aborde une conception originale «Central Place Theory». Voir Wiedemann, *Emperors*, 44sq; Golvin, *L'amphithéâtre*, 408–412. Le problème de la romanisation était perçu différemment aussi par Ville, *op. cit.*, 222–3.

<sup>46</sup> P. ex. R. MacMullen, *Roman Social Relations, 50 B.C. – A.D. 284*, New Haven, London 1976, 55; Millar, *op. cit.*, 365; Ville, *op. cit.*, 122sq, 175–188.

considéré comme quelque chose de prestigieux, manifestation de la richesse, de la réputation et de la gloire, non seulement, des investisseurs directs, mais de toute la communauté<sup>47</sup>. Le nombre de places dans l'amphithéâtre surpassait donc souvent les besoins des habitants de la ville même<sup>48</sup>. Ce sont les aspects techniques (la nécessité d'assurer la communication efficace non seulement à l'intérieur de la construction, mais aussi dehors) qui expliquent d'une façon la plus simple la localisation des amphithéâtres à la périphérie des villes. Il s'agissait de bien remplir l'amphithéâtre de spectateurs et, le spectacle fini, évacuer le public en sécurité sans perturber la vie de la ville<sup>49</sup>.

Il y a alors plusieurs raisons de la localisation périphérique des amphithéâtres par rapport aux centres des villes. Les unes sont plus convaincantes, les autres ne méritent que d'être mentionnées. Les unes ont un caractère universel, les autres concernent des édifices particuliers. La méthode que l'on vient d'aborder peut donner sans doute de grandes possibilités, sinon elle constitue la démarche la plus raisonnée qui fait parvenir à des résultats fiables. Cette méthode a été suivie de Frézouls qui, parmi les facteurs déterminant la localisation des amphithéâtres, a attribuée une importance particulière à la période de la construction de ces édifices par rapport à la chronologie du développement spatial de la ville<sup>50</sup>.

<sup>47</sup> P. ex. Futrell, *op. cit.*, 67; A. H. M. Jones, *The Roman Economy. Studies in Ancient Economy and Administrative History*, Oxford 1974, 127; E. Marciniak, *Munificentia privata w budownictwie amfiteatrów italskich w I i II wieku n.e. na podstawie źródeł epigraficznych*, „Eos”, 94, 1976, 271sq; J. Kolendo, *L'amphithéâtre de Thysdrus et les Gordiens*, „Archeologia”, 24, 1973, 76; Gočeva, *op. cit.*, 493sq; Kolendo, *Deux amphithéâtres*, 53, explique l'apparition de 2 amphithéâtres à Aquincum et à Carnuntum par la rivalité de prestige entre les deux élites: militaire et civile. À ces égards, le fait de se servir d'amphithéâtres pour estimer la population d'une localité donnée se révèle pas toujours justifiée. Voir Bomgardner, *The Story*, 234; Golvin, *L'amphithéâtre*, 355sq; Zanker, *op. cit.*, 7, il a trouvé, dans les villes romaines, une autre perception, différente de celle grecque, de l'espace urbain et il l'a expliqué par l'ouverture des villes italiennes vers l'extérieur. Les romains construisaient leurs voies en les traçant par les centres des villes, si c'était possible par les fora. Ainsi, les familles aristocratiques qui rivalisaient entre elles-mêmes manifestaient leur grandeur déjà devant les portes des villes en y édifiant de splendides tombeaux. Il se peut que les amphithéâtres construits aussi aux portes des villes et près des voies de communication menant jusqu'aux fora soient une continuation de cette autoprésentation. Les fora devenaient ainsi, par leur aménagement, les lieux de la théâtralisation et le comble de la puissance de l'aristocratie provinciale. Voir des remarques intéressantes Brown, *op. cit.*, 180sq.

<sup>48</sup> P. ex. Kolendo, *Amphithéâtre de Thysdrus*, 77. La relation entre le nombre des habitants et les dimensions des amphithéâtres est contradictoire. Plus de 50% des amphithéâtres hispaniques avaient la capacité supérieure à 20 mille spectateurs. Futrell, *op. cit.*, 57–8, en prenant en considération le cas d'Italica, explique ce fait par la nécessité de manifester avec ostentation la loyauté envers l'empereur.

<sup>49</sup> Kolendo, *Cyrki*, 29sq; Zanker, *op. cit.*, 63, 69.

<sup>50</sup> Frézouls, *op. cit.*, 77sq; cf. Futrell, *op. cit.*, 92. L'apparition de l'amphithéâtre comme concept eut lieu dans le 2<sup>ème</sup> quart du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., c'est-à-dire, à l'époque où le réseau de villes en Italie était déjà développé, cf. p. ex. Golvin, *L'amphithéâtre*, 24, 56–58; Dodge, *op. cit.*, 226; Coarelli, *Gli anfiteatri*, 43sq; Futrell, *op. cit.*, 40sq; Ville, *op. cit.*, 384sq. La bibliographie concernant la datation

Il apparaît alors un certain mécanisme selon lequel plus l'amphithéâtre est ancien plus il est proche du centre et vice versa<sup>51</sup>. Si l'on admet que la plupart des amphithéâtres étaient édifiés dans les villes fondées antérieurement, le problème de propriété constituait un grave obstacle à leur construction aux centres<sup>52</sup>. C'étaient le contexte politique et l'aspect pratique qui se furent unis dans le processus de la sélection de l'endroit destiné à l'investissement<sup>53</sup> projeté antérieurement. Néanmoins, la localisation du Colisée peut en être une exception. Le choix porta sur les terrains de Domus Aurea de Néron. C'était le domaine public dont Néron se fut emparé après le grand incendie de Rome en 64 ap. J.-C. Après avoir fait des travaux d'adaptation nécessaires (drainage, assèchement), Vespasien put donc se permettre le luxe de transformer, de façon symbolique et spectaculaire, le palais du tyran en endroit destiné aux jeux et aux distractions du peuple romain<sup>54</sup>.

---

de l'amphithéâtre de Pompéi est donnée par P. Sabbatini Tumolesi, *Gladiatoria II*, „Accademia Nazionale dei Lincei, Estratto dai rendiconti della classe di scienze morali, storiche, filologiche”, serie VIII, 28, 1972, 489, n.25. Les remarques de Welch, *The Roman Arena*, 59sq; Welch, *Roman Amphitheaters*, 271sq; sont très intéressantes. Selon elle, l'amphithéâtre naquit dans l'Italie du Sud, dans les centres politiques liés à Rome, où on se servait d'exemple des constructions en bois du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. provisoirement édifiées à Rome. Marciniak, *op. cit.*, 278 constate que c'était au I<sup>er</sup> siècle que l'on construisit le plus d'amphithéâtres en Italie (8–9), beaucoup moins (2–3) au II<sup>ème</sup> siècle ap. J.-C. Tandis que les fora des villes italiennes étaient fondées généralement à la fin du III<sup>ème</sup> siècle et le long du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. Voir E. Ruoff-Väänänen, *Studies on the Italian Fora*, Wiesbaden 1978, 24–29. Pour cette simple raison les amphithéâtres italiennes ne pouvaient être fondés dans les centres des villes. Voir Zanker, *op. cit.*, 63.

<sup>51</sup> A. Lintott, *Imperium Romanum. Politics and Administration*, London–New York 1993, 129sq, souligne fortement que la romanisation ne consistait pas seulement à construire de nouvelles villes. Futrell, *op. cit.*, 55sq, 66sq, constate que hors de l'Italie (Hispanie, Bretagne, Gaule) la dispersion des villes reflète en quelque sorte la situation de l'époque préromaine. Les combats de gladiateurs furent tôt introduits, ce qui fait penser qu'au début les jeux se déroulaient sur les fora, à la manière romaine.

<sup>52</sup> Futrell, *op. cit.*, 83–85, en particulier 92. L'auteur trouve ce motif primordial dans le contexte de la localisation périphérique. Selon elle, les édifices typiques (standardisé) construits comme manifestation du culte d'empereur (autel, temple) n'exigeaient pas tant d'efforts du point de vue technique, s'il s'agit de leur localisation dans les centres, en particulier, dans la partie occidentale de l'Empire; cf. P. Zanker, *August i potęga obrazów*, Poznań 1999, 315. L'acquisition d'une parcelle suffisamment étendue, éventuellement, les démolitions et le nettoyage du terrain auraient augmenté les coûts de l'investissement qui, de toute façon étaient élevés. Les mêmes problèmes concernaient la localisation des cirques cf. Kolendo, *Cyrki*, 49.

<sup>53</sup> Sur les plans de César et d'Auguste de construire une structure destinée aux spectacles et située dans un endroit central voir: P. Gross, *La ville idéale à l'époque de César: mythe et réalité du „beau paysage” urbaine*, „Urbs”, 8, 1983, 119sq; Zanker, *August*, 29sq, 85sq; Beacham, *op. cit.*, 79.

<sup>54</sup> Ainsi l'amphithéâtre, par une coïncidence heureuse, rentra, selon Wiedemann, *Emperors*, 21, «on a prime inner – city site». Il n'était pas besoin de faire de grandes démolitions ni recourir à des déplacements de populations. Futrell *op. cit.*, 154sq. Com C. Panella, *La valle del Colosseo prima e la Meta Sudans*, [dans] *Sangue e arena*, éd. A. La Regina, Milano 2001, 57–61. On ne réussissait toujours pas à éviter les démolitions gênantes: il ne sut pas les éviter ni César en faisant des préparatifs à la construction d'un grand théâtre entre Palatin et Capitole ni Caligula qui a démoli

L'opinion de Frézouls a pourtant quelques points faibles. Sa manière d'argumenter la localisation périphérique des amphithéâtres n'est plus fiable dans le cas des amphithéâtres militaires. Habituellement ils étaient construits avec les camps militaires, de façon consciente, comme si c'était en un unique acte créateur, pas tellement en dehors du centre strict du camp, mais plutôt *extra muros*<sup>55</sup>.

S'il s'agit des raisons de la localisation des amphithéâtres extra muros, il semble que l'on consacre jusqu'à présent peu d'importance aux questions de fréquence, d'échelle et d'intensité de leur exploitation.

Dans les publications portant sur les combats de gladiateurs de l'époque républicaine, les chercheurs soulignent, d'ailleurs à juste titre, la divergence fondamentale entre la quantité et la qualité des sources et le nombre réel des munera à cette époque – là. En général, on croit que les sources aident à connaître seulement les spectacles qui, pour différentes raisons, celles d'échelle, de caractère exceptionnel, rôle politique, et cetera méritèrent, aux yeux de leurs auteurs, d'être remarqués et commémorés. On met en doute l'importance de l'année 264 av. J.-C. comme la date des premiers combats de gladiateurs organisés à Rome en voyant la possibilité de les organiser aussi avant. On remarque de longues relâches entre les munera, p. ex. dans les années 264–216 av. J.-C. On cite enfin les auteurs antiques qui se déclarent uniquement pour les spectacles choisis<sup>56</sup>. Le nombre réel de *munera* devrait être donc beaucoup plus grand que celui d'informations sur leur sujet.

Il semble que cette façon de penser est parfois machinalement empruntée à l'époque impériale. De nouveau il apparaît des plaintes sur l'impossibilité de connaître la réalité, semblerait-il si commune et presque quotidienne, des spectacles romains. Ces plaintes ne sont fondées que sur des sources insuffisantes. La contradiction mentionnée ci-dessus retourne renforcée. L'impression qu'on a après l'analyse des sources est opposée à la conviction que les combats de gladiateurs de l'époque impériale, ne serait ce que devant leurs changements d'organisation, étaient un événement universel. La grandeur, l'échelle et la fréquence des spectacles organisés à Rome même semblent de voiler la réalité des villes d'Italie et

---

une partie d'Aqua Virgo pour construire l'amphithéâtre dans le Champ de Mars, cf. CIL VI 1252; Cass. Dio LIX 10; XLIII 49,3. C'est Auguste qui attachait une importance particulière à ce que la structure de propriété existante à Rome ne soit pas touchée à cause de l'activité de construction. Zanker, *Augustus*, 113sq, 159sqq.

<sup>55</sup> Futrell, *op. cit.*, 150–152.

<sup>56</sup> Liv. XLI 28: *munera gladiatorum eo anno aliquot, parua alia, data; unum ante cetera insigne fuit T. Flaminini, quod mortis causa patris sui cum uisceratione epuloque et ludis scaenicis quadriduum dedit. magni tum muneris ea summa fuit, ut per triduum quattuor et septuaginta homines pugnarint*, cf. p. ex. Hopkins, *op. cit.*, 4; Futrell, *op. cit.*, 23; Edmondson, *op. cit.*, 75–6; Welch, *Roman Amphitheaters*, 279; Robert, *op. cit.*, 32. Les suggestions sur la possibilité d'organiser les munus avant 264 a. J.-C.: Futrell, *op. cit.*, 14–19; Golvin, *L'amphithéâtre*, 19; Welch, *The Roman Arena*, 59sqq; Hopkins, *op. cit.*, 4; D. Słapek, *Aspekt military początkowej fazy rozwoju igrzysk gladiatorskich w Rzymie*, [dans] *Pod znakami Aresa i Marsa*, éd. E. Dąbrowa, Kraków 1995, 43sqq.

des centres provinciaux. Néanmoins, comme on pourrait croire, la fréquence d'organiser les *munera* sur ces terrains ne devrait pas du tout être si spectaculaire et il est douteux de les comparer aux «superproductions» à Rome organisées régulièrement avec toute la splendeur convenable et une grande ingéniosité<sup>57</sup>. Après avoir examiné les murs de terre de l'amphithéâtre à Silchester, Fulford a constaté que dans la période où il devrait fonctionner normalement, non seulement ses levées de terre extérieures, mais aussi les *cavea* se couvraient d'arbres, d'arbustes et d'autre végétation. Est-ce qu'il manqua de patron, ou simplement, l'amphithéâtre était rarement utilisé<sup>58</sup>?

Malheureusement, les sources qui d'une façon certaine et très probable permettraient d'estimer la fréquence des jeux italiques et provinciaux sont peu nombreuses. Il est difficile de recueillir les informations qui aideraient d'une manière plus ou moins précise à définir l'échelle et le niveau d'utilisation de l'amphithéâtre donné<sup>59</sup> annuellement ou dans une perspective plus large c'est-à-dire il s'agit du fonctionnement de l'amphithéâtre dès sa construction jusqu'à la fin de son utilisation comme lieu de l'organisation des combats de gladiateurs. Certes, les doutes quant à la fréquence de l'exploitation des amphithéâtres restent: étaient-ce des constructions somptueuses servant à mettre en valeur la richesse de la ville et de sa loyauté envers le souverain, se remplissaient-elles souvent et régulièrement de masses des spectateurs, ou bien pendant la plus grande partie de l'année, restaient-elles inutiles, abandonnées et vides? Il semble que l'utilitas romain fasse traiter d'une manière particulière les espaces et les constructions dont l'utilité s'avérait modeste<sup>60</sup>. Cela signifiait peut-être leur éloignement des centres des villes-zones d'activité quotidienne, publique, répétitive de même que p. ex. les cimetières, lieux utilisés temporairement, exceptionnellement et relativement rarement, aussi rejetés loin du noyau urbain.

L'amphithéâtre était une construction particulière. C'est du point de vue de la forme qu'il fut en quelque sorte destiné aux fonctions particulières c'est-à-dire il devait servir presque exclusivement à présenter les combats de gladiateurs et les *venationes*<sup>61</sup>. Ce n'est pas sans raison que le premier amphithéâtre permanent

<sup>57</sup> P. ex. Robert, *op. cit.*, 32,241sq; Edmondson, *op. cit.*, 75sq; Wiedemann, *Emperors*, 11.

<sup>58</sup> Fulford, *op. cit.*, 189.

<sup>59</sup> Les organisateurs des spectacles de masse contemporains emploient la définition «taux d'occupation». Les recherches, si initiales qu'elles soient, de ce problème par rapport à l'antiquité doivent se baser sur la généralisation, la juxtaposition de plusieurs sources provenant des différents terrains et époques.

<sup>60</sup> Indubitablement, c'est la volonté d'organiser les combats de gladiateurs qui était à l'origine de la décision de construire l'amphithéâtre. Cette question est incontestable. Pourtant, l'organisation même des combats de gladiateurs peut être examinée du point de vue de la qualité et de la quantité.

<sup>61</sup> La création d'un nouveau type de construction procurait des multiples profits: fournissait de l'espace pour les *munus* et *venatio*, assurait aux spectateurs les meilleures conditions d'observation



à Rome fut construit parallèlement au processus d'intégration du programme des jeux à l'origine différente. On assista désormais à des spectacles complets, appelés *munus legitimum*<sup>62</sup> qui comprenaient des combats de gladiateurs, des *venatio* et des exécutions des criminels. L'amphithéâtre ne devint qu'apparemment un édifice polyvalent, car dans sa forme classique il était difficile de donner des spectacles théâtraux<sup>63</sup> et encore plus difficile ceux du cirque. Il n'est pas facile de trouver un meilleur but d'utilisation de l'amphithéâtre que les *munus legitimum*<sup>64</sup>. La fréquence d'utilisation de l'amphithéâtre dépendait en particulier de l'échelle et de l'intensité des combats de gladiateurs sur un terrain donné.

---

(la vue frontale servant à améliorer la perception visuelle et auditive) et le sentiment de sécurité. Cela offrait aussi la possibilité de recueillir un public plus nombreux pendant les spectacles aux édifices qui contenaient sur de multiples bénéfices de leur évergétisme; cf. Golvin, *Origine*, 16–18; Golvin, *L'amphithéâtre*, 291–296, 341–345, 441–445; Dodge, *op. cit.*, 207; Futrell, *op. cit.*, 37; Wiedemann, *Emperors*, 20.

<sup>62</sup> Évidemment, c'est la concentration du pouvoir dans les mains d'Auguste qui aidait à la cumulation des spectacles et à leur placement dans un type unique de construction. Voir Wiedemann, *Emperors*, 8, 19–20, 29, 78; Futrell, *op. cit.*, 51; Edmondson, *op. cit.*, 74sq. Plus d'informations sur la monopolisation d'organiser les jeux à Rome impériale: Ville, *op. cit.*, 121sq, 158sq, 296; M. A. Cavallaro, *Spese e spettacoli. Aspetti economici-strutturali degli spettacoli nella Roma giulio-claudia*, Bonn 1984, 33sq; Beacham, *op. cit.*, 110sq. L'organisation des naumachies dans les amphithéâtres hors de Rome est toujours fortement discutable et il faudrait peut-être la traiter comme distraction réservée seulement à Rome même, cf. p. ex. Dodge, *op. cit.*, 235–6; D. Słapek, *Charakter i rola naumachii rzymskich w rozwoju igrzysk gladiatorskich*, [dans] *Morze w Imperium Rzymu*, éd. J. Jundziłł, Bydgoszcz 1993, 161sq.

<sup>63</sup> Les spectacles théâtraux et les combats de gladiateurs sous l'époque de la République étaient organisés dans un édifice construit provisoirement au forum avant la conception de l'amphithéâtre comme un nouveau type de bâtiment destiné aux spectacles spéciaux; cf. p. ex. E. J. Jory, *Gladiators in the Theatre*, CQ, 36, 1986, 537sq. À l'époque impériale les *munera legitima* étaient donnés dans les théâtres convenablement préparés, reconstruits, exemples de la construction mixte. Généralement, il s'agissait des bâtiments plus anciens, édifiés en majorité dans les villes d'Orient grec, et pour cela, se trouvaient près de leurs centres. Welch, *Greek Stadia*, 122sq constate qu'en Grèce on commença plus tôt et plus souvent à adapter les stades aux besoins de la *venatio*. On ne peut que suggérer que dans des cas particuliers, dans les amphithéâtres on organisait les courses de chars, voir M. Vickers, *The Hippodrome at Thessaloniki*, JRS, 62, 1972, 30; Humphrey, *op. cit.*, 320sq; Bomgardner, *Amphitheatres*, 292sq. Il ne faut pourtant pas oublier qu'une superficie plate, provisoirement aménagée pouvait être suffisante pour organiser les courses, cf. Kolendo, *Cyrki*, 27, 49.

<sup>64</sup> Futrell, *op. cit.*, 42–43, suggère que la décision datée de 154 av. J.-C. sur le démontage du théâtre édifié à Rome sur la pente du Palatine concernait aussi des pré-amphithéâtres provisoires. Il y a différents commentaires sur les causes de cette décision. Il apparaît souvent une supposition qu'on craignait l'adaptation à Rome d'une tradition grecque consistant à organiser les assemblées aux théâtres (*contio sedens*). Voir Tengström, *op. cit.*, 52sq; L. R. Taylor, *Roman Voting Assemblies: From the Hannibalic War to the Dictatorship of Caesar*, Ann Arbor 1966, 3, 30sq, 108. Il n'y a aucune information sur le fait d'exploiter pareillement les théâtres provinciaux et les amphithéâtres italiens. C'est l'interdiction de destiner de façon permanente les terrains situés à l'intérieur de villes aux spectacles qui était la conséquence de l'affaire du théâtre permanent (amphithéâtre?). Elle était pourtant très brève et il est difficile de croire

La fondation des édifices à caractère mixte (théâtre-amphithéâtre, l'utilisation des stades et des cirques pour les besoins des combats de gladiateurs) n'était considérée jusqu'à présent que du point de vue économique. Ces modifications plus ou moins faciles à réaliser devaient avant tout apporter des économies<sup>65</sup>. Cependant, leur fondation était peut-être une manifestation du pragmatisme, du respect particulier de l'espace urbain toujours limité. En conséquence, on construisit des bâtiments pas seulement moins chers, mais aussi plus pratiques en ce qui concerne la possibilité et, surtout, la fréquence de les utiliser.

Les dits *edicta munerum* sont les sources les plus certaines dans le contexte des recherches sur la fréquence des munera. Ces documents se conservèrent en grand nombre à Pompéi et dans de petites villes voisines<sup>66</sup>. L'importance de ces sources est autant plus grande qu'elles transmettent les informations sûres et non pas d'échos déformés des jeux difficiles à identifier. Certainement, pas tous les *edicta munerum* provenant de cette région de la période jusqu'au 79 ap. J.-C. se conservèrent. Sabbatini Tumolesi étudie 82 inscriptions de ce type, d'où 62 provenant de Pompéi même<sup>67</sup>. Faites selon un certain schéma contenant entre autres la

---

qu'elle puisse avoir quelque influence sur la localisation postérieure des amphithéâtres hors du centre strict de la ville. Voir Val. Max. II 4, 2; Beacham, *op. cit.*, 29; Futrell, *op. cit.*, 42.

<sup>65</sup> Welch, *Greek Stadia*, 121sq; Frézouls, *op. cit.*, 77–87; Golvin, *L'amphithéâtre*, 226–250; P.-M. Duval, *L'originalité de l'architecture gallo-romaine*, [dans] *Le rayonnement des civilisation grecque et romaine sur les cultures périphériques*, Paris 1965, 121–4; J. C. Moretti, *L'adaptation des théâtres de Grèce aux spectacles impériaux*, [dans] *Spectacula II: le théâtre antique et ses spectacles*, éd. C. Landes, V. Kramérovskis, Lattes 1992, 179sq.

<sup>66</sup> P. Sabbatini Tumolesi, *Gladiatorum paria. Annunci di spettacoli gladiatori a Pompei*, Roma 1980, 340. L'analyse de toutes les sources épigraphiques (plus de mille inscriptions provenant seulement de la partie occidentale de l'empire) du point de vue de la fréquence des munera exige des analyses particulières; cf. P. Sabbatini Tumolesi, *Epigrafia anfiteatrale dell'Occidente Romano I. Roma*, Roma 1988, 156. Ce volume contient à peine 117 inscriptions. Sa continuation est l'étude G. L. Gregori, *Epigrafia anfiteatrale dell'Occidente romano, II: Regione Italiae VI–XI*, Roma 1989, 141. C'est Robert, *op. cit.*, 13–15 qui a étudié 300 sources épigraphiques de la partie orientale de l'empire.

<sup>67</sup> Il serait donc une énorme simplification d'estimer la fréquence des jeux de Pompéi en juxtaposant automatiquement 62 *edicta munerum* (ce nombre devrait être diminué de celui des *edicta* qui annonçaient les mêmes jeux – p. ex. numéros 2–4, 5–8, 21–24, ce qui dans plusieurs cas est difficile, car le nom de la personne qui donnait ces jeux ne se conserva pas) et la période de 150 ans de fonctionnement de l'amphithéâtre de cette ville. La moyenne annuelle s'avérerait invraisemblablement basse! Les estimations faites par R. Duncan-Jones, *The Economy of the Roman Empire. Quantitative Studies*, Cambridge 1982, 245, ne sont pas plus sûres, bien que fondées sur des bases plus solides. En analysant *Senatus consultum de gladiatorum sumptibus minuendis* de 177 ap. J.-C., il est arrivé à la conclusion qu'avec l'impôt moyen de 30% sur les transactions touchant l'achat des gladiateurs pour les jeux hors de Rome et les revenus du budget de l'Etat à ce titre évalués à 20–30 millions sestes, les dépenses annuelles des personnes qui donnaient les munera dans tout l'Etat auraient atteint environ 90 millions sestes. Si l'on admet que les coûts moyens des munus étaient d'environ 200 mille sestes, une simple opération arithmétique permet d'établir le nombre de tous les munera par an. Cependant, l'évaluation des coûts moyens des combats de gladiateurs est

date des jeux et le nombre des gladiateurs<sup>68</sup>, ces inscriptions permettent de déduire le taux d'occupation au moins par an. Il en résulte notamment qu'on organisait les munera en disposant de la liberté à fixer la date précise le plus souvent au printemps (avril, mai, juin) et on évitait plutôt les mois les plus chauds et les plus froids. Bien qu'on rencontre quelques exceptions à cette règle<sup>69</sup>, il y a des raisons de croire que l'amphithéâtre ne servait à rien pendant la plus grande partie de l'année. Ce n'est pas tout, il est aussi difficile de croire qu'on organisait les munera chaque jour pendant les mois les plus favorables aux jeux. Ce ne serait non plus trop avantageux pour les personnes qui donnaient les jeux indépendamment des motifs qu'ils suivaient pour organiser les jeux<sup>70</sup>. Les sources épigraphiques, même celles hors de Pompéi, confirment que les combats de gladiateurs avec les venatio duraient très rarement plus longtemps que 4–5 jours en engageant moyennement environ 20–25 paires de gladiateurs<sup>71</sup>. Ces données sont confirmées aussi par les sources littéraires<sup>72</sup>.

---

très difficile. Les résultats changent radicalement si l'on prend en considération les coûts moyens plus bas et en même temps très probables d'un spectacle.

<sup>68</sup> Sabbatini Tumolesi, *Gladiatorum paria*, 14; Ville, *op. cit.*, 359sq.

<sup>69</sup> Sabbatini Tumolesi, *Gladiatorum paria*, 133–135; Ville, *op. cit.*, 390–391.

<sup>70</sup> Les jeux hors de Rome pouvaient être organisés théoriquement par chacun, aussi par l'empereur, mais le plus souvent ils étaient organisés par: employés municipaux, prêtres du culte impérial, lanista, familles des morts, riches membres des communautés municipales qui déclaraient différentes raisons de leur évergétisme ab honorem. Il y a beaucoup de publications à ce sujet et il ne convient que se limiter à quelques études fondamentales dans ce domaine: Sabbatini Tumolesi, *Gladiatorum paria*, 125–129; S. R. F. Price, *Rituals and Power. The Roman Imperial Cult in Asia Minor*, Cambridge 1986, 89sq, 106–7, 116; L. A. Curchin, *The Local Magistrates of Roman Spain*, Toronto, London 1990, 59sq, 110; Ville, *op. cit.*, 176–220; Clavel-Lévêque, *L'empire en jeux*, 35sq, 70; Gočeva, *op. cit.*, 497sq; Duncan-Jones, *op. cit.*, 148sq; F. Mourlot, *Essai sur l'histoire de l'Augustalité dans l'Empire Romain*, Paris 1895, 91sq; Robert, *op. cit.*, 267–275, 309; G. Wesch-Klein, *Liberalitas in rem publicam. Private Aufwendungen zugunsten von Gemeinden im römischen Afrika bis 284 n. Chr.*, Bonn 1990, 39sq. Le fait d'organiser les munera trop fréquemment pouvait entraîner la perte de leur popularité.

<sup>71</sup> La moyenne concerne toutes sortes de jeux: Robert, *op. cit.*, 280–2; Sabbatini Tumolesi, *Gladiatorum paria*, 128sq, 137–141, 139; Ville, *op. cit.*, 396. Sur la question de la durée presque identique des jeux d'employés selon Lex Ursonensis (CIL II 5439, chap. LXX–LXXI) voir Ville, *op. cit.*, 176–9, 392; Sabbatini Tumolesi, *Gladiatorum paria*, 137. La question de répéter les jeux de gladiateurs n'est pas confirmée. Ce serait problématique ne serait-ce qu'à cause de la mortalité croissante des gladiateurs à l'époque impériale, cf. Ville, *op. cit.*, 424sq. L'institution instauration est mieux connue dans le contexte des spectacles théâtraux. Com G. E. Duckworth, *The Nature of Roman Comedy. A Study in Popular Entertainment*, Princeton 1952, 78. En prenant en considération des frais énormes et des préparatifs techniques à une grande échelle on peut croire qu'à Rome les naumachies étaient répétées.

<sup>72</sup> P. ex. Apul., *Met.* IV 13; X 18; Petron., *Sat.*, 45. Ces informations sont accompagnées du goût de sensation, c'est une sorte de relation d'un événement exceptionnel. Il faut observer que les combats de gladiateurs faisaient toujours concurrence à d'autres spectacles. Wiedemann, *Emperors*, 12, souligne qu'à Rome même le peuple exigeait panem et circenses, et dans le Calendrier de Furius Dionisius Philocalus (la moitié du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.) on réserva 64 jours pour les jeux dans le cirque

Il semble que ces derniers documents puissent générer des malentendus. On accentuait maintes fois la possibilité de connaître les jeux de gladiateurs grâce aux sources littéraires. On soulignait leur caractère anecdotique, le subjectivisme des opinions et des observations, leur caractère digressif, l'ambiguïté en constatant que leur utilité consiste surtout à illustrer la popularité universelle des *munera*<sup>73</sup>. Cependant, on négligeait presque complètement le fait que la popularité, même universelle, n'est pas identique à l'organisation commune des jeux. Les remarques à leur sujet, qui apparaissent ne serait-ce que chez Petronius ou Apuleius, ne font pas du tout penser que ces auteurs puisaient leurs connaissances sur les jeux en y assistant très souvent. Il en est de même avec plusieurs sources archéologiques. Un godet de verre décoré, de quelques façons différentes, de scènes des combats de gladiateurs ne témoigne que leur auteur regarda quelques spectacles. Le créateur de lampes à huile avec les scènes pareilles ne dut pas du tout commenter ainsi sa présence fréquente dans l'amphithéâtre. Il se peut que les deux artisans aient été vus sur le même spectacle! C'est K. Hopkins qui a fait une juste remarque que «frequency and significance are not Siamese twins»<sup>74</sup>.

Les interdictions données par l'empereur pour différentes raisons, le plus souvent politiques, constituaient une forme de limitations s'il s'agit de l'organisation des combats de gladiateurs par les villes provinciales. Elles pouvaient avoir un caractère absolu ou elles ne pouvaient concerner que certains genres de spectacles<sup>75</sup>. Le seul fait de l'apparition de ce type de punitions témoigne de la popularité des jeux et de leur organisation dans plusieurs villes. Pourtant, il ne doit certainement pas indiquer l'universalité de l'organisation des combats de gladiateurs dans le sens de leur grande fréquence. On peut avoir une opinion tout à fait différente. Si les jeux avaient été quelque chose d'universel et de quotidien du point de vue de la ville qui disposait de l'amphithéâtre ou d'une autre construction adaptée aux *munera*, de telles interdictions auraient perdu du sens.

Ce sont les coûts des combats de gladiateurs organisés hors de Rome qui avaient l'importance incomparablement plus grande pour leur fréquence. Même s'il est difficile de calculer les coûts moyens de leur organisation, il y a plusieurs

---

et 102 jours pour les spectacles théâtraux. Le nombre de 10 jours en décembre pour les combats de gladiateurs semble modeste en comparaison avec celui qui était réservé à d'autres spectacles; cf. O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian*, Berlin 1905, 285.

<sup>73</sup> Robert, *op. cit.*, 31sq.

<sup>74</sup> Hopkins, *op. cit.*, 6, cf. les remarques précieux de Wiedemann, *Emperors*, 14sqq, sur quelques façons de multiplier la signification des propres jeux par l'aristocratie, non seulement provinciale. Elle le faisait à l'aide des peintures, des mosaïques, des bas-reliefs, cf. Brown, *op. cit.*, 180sqq.

<sup>75</sup> Plus d'informations à ce sujet, Moeller, *op. cit.*, 91, 94; MacMullen, *Enemies*, 169, 339; R. J. A. Talbert, *The Senate of Imperial Rome*, Princeton 1984, passim; Yavetz, *op. cit.*, 107sq. Sur les causes de la décision de Néron de 57 ap. J.-C. qui interdisait aux procureurs impériaux d'organiser *munus* dans les provinces, voir: Wiedemann, *Emperors*, 134.

raisons qui donnent à penser qu'ils étaient relativement élevés. Les élites de province pouvaient avoir donc de grandes difficultés à les organiser fréquemment. Les restrictions imposées par l'empereur portant sur les bénéfiques des lanistes, ce qui était un appui indirect aux organisateurs des munera, en est une preuve<sup>76</sup>.

Il n'est pas facile de décider laquelle des causes présentées influait le plus sur la localisation des amphithéâtres par rapport aux centres des villes d'Italie et de la province. Parmi ces causes, il y a celles dont la signification est plutôt futile et probablement celles qui sont plus importantes. Il y a aussi celles qui ont un caractère universel et celles qui sont liées à un cas concret. Il y a celles qui se réfèrent au symbolisme des munera et celles qui sont fondées sur le rationalisme. En prenant en considération ne fût-ce que cette révision générale et préliminaire des arguments, il semble qu'une question doive être mise en valeur-celle de la faible fréquence à l'échelle annuelle de l'organisation des combats de gladiateurs dans les amphithéâtres romains. La conscience de ce fait stimulait peut-être la localisation d'un amphithéâtre classique destiné aux *munus legitimum* hors du centre strict de la ville. Le désaveu de ses prémisses ne pouvait avoir pour conséquence que l'existence d'un édifice inutile pendant presque toute l'année.

---

<sup>76</sup> P. ex. Hopkins, *op. cit.*, 13sq; Wesch-Klein, *op. cit.*, 39sq; Duncan-Jones, *op. cit.*, 245; J. H. Oliver, R. E. A. Palmer, *Minutes of an Act of the Roman Senate*, „Hesperia”, 24, 1955, 320sq; A. Balil, *La ley gladiatoria de Italica*, Madrid 1961, 18–37; A. D'Ors, *Observaciones al texto de la oratio de pretiis gladiatorum minuendis*, „Emérita”, 18, 1950, 311sq; J. Česka, *Diferenciace otraců v Italii*, Praha–Brno 1959, 60sq; Talbert, *op. cit.*, 449sq; H. Galsterer, *Spiele und „Spiele”. Die Organisation der ludi iuvenales in der Kaiserzeit*, „Athenaeum”, 59, 1981, 431sq.